

indre | actualité

social

« Il faut conserver notre souveraineté industrielle »

Martine Moreau et Jean-Paul Porret, présidente et délégué général de l'UIMM, reviennent sur l'importance de sauver Alvanche Wheels.

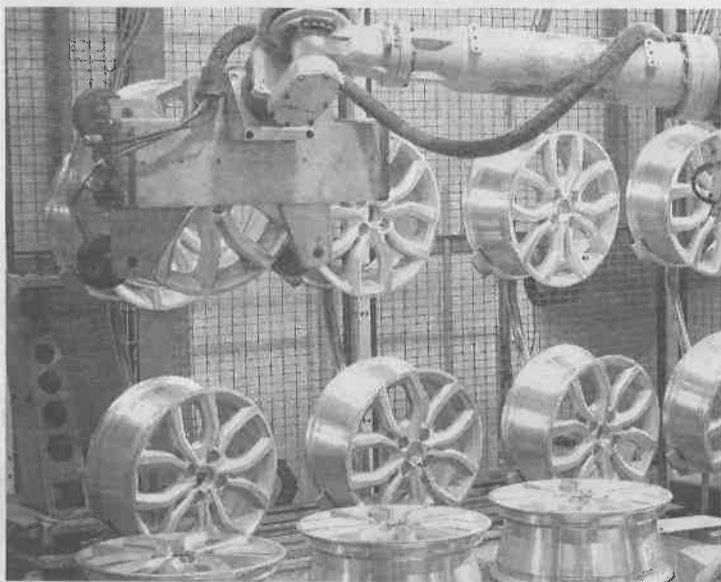
Lundi, l'industriel Saint-Jean a déposé une lettre d'intention au tribunal de commerce de Paris. Martine Moreau et Jean-Paul Porret, présidente et délégué général de l'Union des industries et métiers de la métallurgie (UIMM), analysent les enjeux de la reprise du dernier fabricant de jantes en aluminium de France.

Depuis 2010, Alvanche Wheels en est à son troisième redressement judiciaire. Pourquoi l'usine passe-t-elle de rachat en rachat ?

Martine Moreau : Parce que l'outil de production est désuet. Les différents repreneurs n'ont pas fait les investissements nécessaires, et il n'y a pas eu de commandes suffisantes. C'est problématique, car quand les nouveaux repreneurs voient l'outil de travail obsolète, cela leur fait peur.

Alors que d'autres usines ont fermé avant, pourquoi l'État se démène-t-il pour sauver Alvanche Wheels (1) ?

M. M. : Parce que c'est le dernier fabricant de jantes en aluminium de France. C'est un savoir-faire précieux. Il faut que l'on conserve notre souverai-



Alvanche Wheels, basé à Diors, est le dernier fabricant de jantes en aluminium de France.

(Photo illustration NR)

neté industrielle, la crise du Covid-19 nous l'a montré.

Jean-Paul Porret : C'est aussi 278 emplois qui sont en jeu. Il y a une vraie mobilisation, avec le conseil régional prêt à investir 5 millions d'euros et la Mairie de Châteauroux 150.000 euros. Cela fait peser dans la balance.

L'énergie est subventionnée au Maroc, et l'acier en Chine, les deux principaux

concurrents de la France dans la fabrication de jantes en aluminium. Comment rester compétitifs face à eux ?

J.-P. P. : C'est bien tout le problème d'un marché mondialisé. On sait que toute mesure protectionniste entraîne des rétorsions, même si cela est contraire aux règles du commerce international. En Europe, on essaie de faire les choses bien,

même si nos partenaires trichent, on ne pratique pas de rétorsion. On reste droits dans nos bottes.

M. M. : Nos partenaires commerciaux nous imposent énormément de normes sur la qualité pour importer nos produits. Nous sommes beaucoup plus souples, car nous sommes dépendants d'eux. Ce sont eux qui nous fournissent les matières premières, comme les composants électroniques, notamment en Asie. De notre côté, nous leur avons transféré tout notre savoir-faire industriel.

Avez-vous bon espoir pour l'avenir d'Alvanche Wheels ?

J.-P. P. : Il faut que le gouvernement ait un minimum de vigilance sur l'organisation des fonds. Que les engagements pris par les acteurs, au niveau des volumes de commandes et des investissements, soient tenus. Sinon, le cycle infernal recommencera.

Amélie Zaccour

(1) Les pouvoirs publics, notamment l'État et la Région, devraient couvrir une importante partie des 40 millions d'euros d'investissements prévus. Renault et Sellantis, dont l'État est actionnaire minoritaire, se sont engagés à commander un million de roues.

... De l'espoir et de nombreuses questions

Après des mois d'incertitudes, les salariés d'Alvanche Wheels commencent à voir la lumière au bout du tunnel. Lundi 22 novembre, lors de l'audience au tribunal de commerce de Paris, Saint-Jean Industries, le candidat le plus sérieux à la reprise de l'usine en redressement judiciaire, a déposé une lettre d'intention. Lors d'un comité social et économique (CSE), hier, l'administrateur judiciaire a livré des précisions sur les volumes de commandes et les investissements.

« Il y aura un plan social, il ne faut pas se leurrer »

Renault et Sellantis, clients historiques du fabricant de jantes en aluminium, se sont engagés à commander un million de roues, ce qui permettrait à Alvanche Wheels d'atteindre l'équilibre. Les syndicats y voient la main de l'État, actionnaire minoritaire



Christophe Bouvet (CFDT), Thierry Pacôme (CFE-CGC) et Hervé Delair (UNSA), devant l'usine Alvanche Wheels, hier.

des deux géants de l'automobile, dont les dirigeants ont été reçus par le premier ministre Jean Castex la semaine dernière.

Problème : les clients ont déjà passé leurs commandes pour 2022. Celles d'Alvanche Wheels attendront donc l'année suivante, au moins. D'ici là, com-

ment l'usine va-t-elle combler les trous dans ses carnets ? « Bonne question », répond Christophe Bouvet, délégué CFDT.

Deuxième point crucial abordé lors du CSE : la modernisation de l'outil de travail. Les investissements prévus à cet effet s'élèvent à 40 millions d'euros.

Les pouvoirs publics, notamment l'État et la Région, devraient couvrir une importante partie. « Mais tant que ce n'est pas sur la table du juge, je reste prudent », poursuit Christophe Bouvet.

La question de la sauvegarde des emplois n'a, de son côté, pas encore été traitée. Mais les syndicats sont pessimistes. « Il y aura un plan social, il ne faut pas se leurrer », prévient Hervé Delair, représentant UNSA.

Les délégués du personnel ont unanimement salué la patience des salariés, qui alternent les périodes de chômage partiel depuis avril, alors que l'usine vit son troisième redressement judiciaire en onze ans. « Malgré les difficultés, ils viennent travailler. Ce sont des gens dignes. » Saint-Jean Industries a jusqu'au 21 décembre, date de la prochaine audience, pour finaliser son offre.

A. Za.

temps forts

Le Blanc
Des permanences pour éviter la récidive

Le service pénitentiaire d'insertion et de prévention est présent deux lundis de chaque mois à la sous-préfecture du Blanc.

> p. 14

Argenton

Des demandeurs d'emploi bien accompagnés

L'agence Pôle emploi argentonnaise relaie avec succès le dispositif

« Accompagnement intensif des jeunes », qui les aide à trouver un emploi rapidement.

> p. 15

La Châtre

Les Taxis Guillebaud continuent à se développer

Après avoir racheté plusieurs licences, l'entreprise castraise est en quête de visibilité et souhaite ouvrir un bureau à La Châtre.

> p. 17

Issoudun

Les gendarmes renforcent les contrôles

La compagnie de gendarmerie d'Issoudun effectuait, mardi soir, des contrôles du pass sanitaire sur les quais de la gare et dans les restaurants.

> p. 18

pharmacies

Nuit de jeudi à vendredi

Issoudun : Jolivet, 59, rue Haute-Saint-Paterne, tél. 02.54.21.78.55.

Niherne : Louis, 1 ter, place de l'Église, tél. 02.54.29.85.92.

Vicq-sur-Nahon : Bochet, 14, place du Monument, tél. 02.54.40.33.32.

Ardentes : des Tournesols, 16, avenue de Verdun, tél. 02.54.36.20.73.

Le Blanc : Verley, 15, place André-Gasnier, tél. 02.54.37.00.88.

Prissac : Thomas, 11, route de Bélâbre, tél. 02.54.25.01.18.

Châteauroux, Déols, Saint-Maur, Le Poinçonnet : appeler le commissariat de police, tél. 02.54.08.50.17.